



Adhérents de l'ASCIOS

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.S.C.I.O.S

Jeudi 3 septembre 2020

à 17h30 au Local ASCIOS

23 rue Stanislas Dupuy de Lôme, 1^{er} étage, 56000 VANNES

Le conseil d'administration a l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale de l'A.S.C.I.O.S.

ORDRE DU JOUR

- ☞ Intervention du Président
- ☞ Rapport et compte rendu financier par l'expert-comptable
- ☞ Renouvellement du 1/3 sortant
- ☞ Rapport d'activité des Sections
- ☞ Questions diverses

Compte tenu du contexte actuel, nous sommes dans l'obligation de limiter la concentration des personnes et respecter les règles de distanciation physique. A ce titre, la capacité d'accueil du local est limitée à 35 personnes.

Les mesures sanitaires qui s'imposent à nous, nous obligent à vous demander de venir à une seule personne par famille, avec les pouvoirs des autres adhérents.

Ceci dans le but de respecter le nombre de 35 personnes.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

En cas d'empêchement, nous vous invitons à compléter le pouvoir joint et de le remettre à une personne assistant à l'Assemblée.

Nota : Nous vous demandons de bien vouloir formuler vos questions par écrit pour le jeudi 27 août 2020.

✂-----

Pouvoir

Je soussigné(e)
Organisme donne pouvoir à M
pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale 2020 de l'A.S.C.I.O.S. du 3 septembre 2020.

Signature (Précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Le vote par procuration est autorisé. Toutefois une personne ne peut représenter plus de quatre autres personnes.

Si une personne se trouve en possession de plus de quatre pouvoirs établis à son nom, les pouvoirs supplémentaires ne peuvent être utilisés.